



Commune déléguée de BELLOU
Le bourg BELLOU
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
Tél : 02 31 32 38 75

ARRÊTÉ N°102/2025/AT

ARRETE DU 19 mai 2025 jusqu'à la fin des travaux

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Maire délégué de BELLOU,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L.2212-1 et suivants,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande de Réseaux Environnement 1494 boulevard Jean-Charles Contel chargée pour la neutralisation de la circulation 23 route de Bellouet entre le parking de la mairie et le carrefour avec la départementale 110. Fouille ouverte avec barrières en attendant la mise en service (câble souterrain allant dans coffrets devant la mairie).

Considérant que les travaux doivent commencer le 19 mai 2025,
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique et pour la nécessité de travaux importants,
Vu l'intérêt général,

A R R E T E

Article 1er : La route sera barrée dans les deux sens de circulation pendant la durée des travaux et le stationnement sera interdit pour tous types véhicules du 19 mai 2025 et pendant la durée des travaux

Article 2 : La brigade de Gendarmerie de LIVAROT-PAYS D'AUGE est chargée du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation sera transmise à Monsieur le Commandant de la Brigade de GENDARMERIE de LIVAROT, Monsieur le Directeur de l'Agence Routière Départementale, à Mr CASTEL Thibaut de Réseaux Environnement.

Fait à Bellou, le 15 mai 2025
La Maire déléguée,
Renée ANDRE

